

CMJ



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

Participe à la vie de ta commune !

Représente tes camarades !

Rejoins-nous !

Donne vie à tes envies !

Fais entendre tes idées !

- Fiche de candidature
- Une photo récente
- Tes motivations
- Autorisation parentale
- Autorisation de transport

Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance municipale visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la démocratie.

Il a pour mission de collecter des idées et initiatives dans le but d'améliorer le cadre de vie de tous et les traduire en projets.

Sa création relève de plein droit du conseil municipal. Chaque collectivité qui souhaite se doter d'un CMJ en détermine librement les règles de constitution et de fonctionnement, dans le respect des valeurs de la République et des principes fondamentaux de non discrimination et de laïcité.

Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes

L'objectif éducatif est de permettre aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (vote, débat, élections, intérêt général face aux intérêts individuels...) mais aussi par une gestion des projets.

Les jeunes élus devront réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie communale.

Le CMJ remplira plusieurs rôles :

- être à l'écoute des idées et propositions des enfants de la commune,
- représenter des idées et propositions aux membres du Conseil Municipal,
- proposer et réaliser des projets utiles à tous.

Le CMJ pourra être amené à travailler avec certains services municipaux de la commune.

Les élus du CMJ seront invités aux temps forts de la vie de la commune et aux commémorations. A ce titre, ils pourront être sollicités pour des interventions.

Le fonctionnement du CMJ doit rester ludique, convivial et adapté à l'âge des jeunes.

La composition du Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ sera composé de 10 sièges (*la municipalité se réserve le droit de modifier le nombre de membres du CMJ*).

La durée du mandat

Les membres sont élus pour un mandat de 2 ans.

Il est important que les candidats prennent bien la mesure de leur engagement. La participation aux réunions est importante pour la vie du CMJ.

Les conditions pour se présenter au Conseil Municipal des Jeunes

Pour être candidat, 2 critères sont à respecter :

- résider à St Sauveur des Landes,
- être scolarisé en classe de CM1, CM2 en septembre 2026.

Cela signifie que les enfants scolarisés dans l'école de la commune mais qui n'y sont pas résidents ne peuvent ni être candidats.

Règles de candidature

Les jeunes souhaitant faire partie du Conseil Municipal des Jeunes doivent déposer leur candidature avant la date limite du 15 août 2026 en mairie ou par e-mail à mairie@saint-sauveur-des-landes.fr, en remplissant la fiche de candidature, la fiche de présentation et en faisant signer l'autorisation parentale.

Il est précisé que l'ensemble de ces documents sont obligatoires pour valider la candidature.

Les dossiers de candidatures sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

Calendrier

15 août 2026 : date limite de dépôt des candidatures

29 août 2026 à 10h à la mairie : réunion de lancement

CONTACT

Mairie de SAINT SAUVEUR DES LANDES

2 place de l'Eglise - 35133 SAINT SAUVEUR DES LANDES

02 99 98 81 35 - mairie@saint-sauveur-des-landes.fr

"Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de SAINT SAUVEUR DES LANDES, dont le maire est responsable de traitement.

Ces données sont nécessaires pour l'organisation du Conseil municipal des Jeunes. Les données collectées sont communiquées aux agents du service administratif et élus municipaux en charge du dossier.

Les données sont conservées pendant 10 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement ou vous opposer au traitement de vos données en vous adressant à la Mairie de SAINT SAUVEUR DES LANDES, Monsieur le maire référent RGPD, mairie de Saint Sauveur des Landes, 2 place de l'église 35133 St Sauveur des Landes, mairie@saint-sauveur-des-landes.fr.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL."

FICHE DE CANDIDATURE

PARTIE CANDIDAT

NOM _____

PRENOM _____

Date de naissance ___ / ___ / ___

Adresse postale _____

35133 ST SAUVEUR DES LANDES

Etablissement scolaire _____

Classe : CM1 CM2

Téléphone de l'enfant ou de son représentant légal : _____

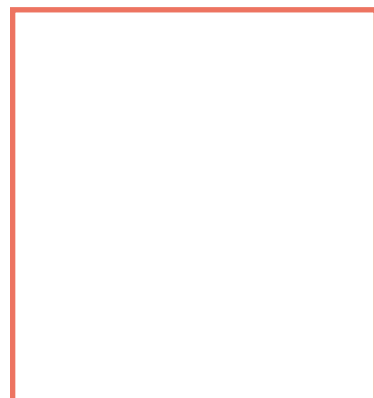
Adresse mail de l'enfant ou de son représentant légal : _____

Je soussigné(e) : _____

déclare être candidat(e) pour le Conseil Municipal des Jeunes de St Sauveur des Landes, pour le mandat 2026-2028.

Date ___ / ___ / 2026

Signature



PARTIE REPRESENTANT LEGAL

Nom, Prénom

Téléphone _____

Adresse mail :

Adresse postale :

Fait à

Le

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

PRESENTATION DU CANDIDAT

Que représente pour toi le Conseil Municipal des Jeunes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En quelques lignes, présentes nous tes motivations, tes idées, tes projets pour la commune, ce que tu souhaites améliorer ou créer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Peux-tu te présenter en quelques lignes ? (loisirs, hobbies, famille, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Domicilié(e)

Représentant légal de l'enfant.....

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes de Saint Sauveur des Landes pour l'année 2026-2028.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil Municipal des Jeunes.
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport des référents CMJ de la commune pour tout déplacement dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes.
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié, seul ou en groupe, dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communication tels que presse, plaquettes, site de la commune et page Facebook et Instagram de Saint Sauveur des Landes.
- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par courriel et par sms les différentes informations relatives au Conseil Municipal des Jeunes (réunions, invitations, programmes, rendez-vous etc.).
- Autorise les responsables du Conseil Municipal des Jeunes à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et sécurisé de mon enfant sur demande d'un médecin.
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes et en accepte l'organisation.

Fait à

Le

Signature du Représentant Légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Candidat

Précédée de la mention « lu et approuvé »

**AUTORISATION PARENTALE POUR TRANSPORT DE MINEUR DANS LE CADRE
DES ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

(À faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés :

Demeurant au :

Agissant en qualité de représentants légaux

De l'enfant :

Demeurant au :

Autorisons : Les référents CMJ de Saint Sauveur des Landes

A venir récupérer et transporter mon enfant dans le cadre de ses fonctions au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Nous reconnaissons que ce transport est effectué exclusivement dans le cadre des missions liées aux activités du Conseil Municipal des Jeunes.

En cas d'urgence, nous pouvons être contactés au numéro de téléphone suivant :

.....

Fait à

Le

Signature des représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »

AUTORISATION EXPLOITATION DROIT A L'IMAGE

(À faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés :

Demeurant au :

Agissant en qualité de représentants légaux

De l'enfant :

Demeurant au :

Autorisons : Les référents CMJ de Saint Sauveur des Landes

A réaliser des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître, dans le cadre de la réalisation du Conseil Municipal des Jeunes.

Nous accordons à la collectivité de St Sauveur des Landes l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur l'ensemble des supports de communication de la collectivité.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

La collectivité de St Sauveur des Landes s'interdit de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image de l'enfant susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Nous nous reconnaissons être entièrement rempli de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que l'enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à

Le

Signature des représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »